



ADDITIF AU REGLEMENT INTERIEUR DU GOLF

Mise en vigueur le vendredi 1^{er} mai 2020

Pour lutter contre la propagation du Covid-19, l'Exclusiv Golf Déva a défini des gestes barrières propres à la pratique du golf.

Ces gestes s'ajoutent à ceux recommandés par les Pouvoirs Publics.

Réservations :

- Pour réduire les temps de contact avec le personnel d'accueil, nous vous invitons à effectuer vos réservations e-mail à contact@exclusivgolf-deva.com, ou par téléphone.

-

Gestes barrières :

- Gardez vos distances entre vous d'au minimum 1 mètre, partout, notamment sur le parking, à l'accueil, au club house, au practice, sur les départs, sur les greens.

Utilisation du practice :

- 1 poste sur 2 est fermé.

Enseignement :

- Les cours collectifs sont limités à 4 personnes

Jeu sur le parcours :

- Parties de 4 joueurs maximum : application stricte de cette règle normale de jeu.
- Le drapeau ne doit à aucun moment être retiré du trou, un dispositif spécial est posé sur chaque mât qui permet de relever sa balle du trou avec le putter, sans toucher le trou ni le mât.
- Recherche d'une balle pouvant être perdue sur le parcours : à l'inverse des règles d'étiquette habituelles, seul le propriétaire de la balle recherche sa balle pendant 3 minutes maximum.
- Cartes de scores : pas d'échange de cartes.
- Pas de râtaux dans les bunkers : les joueurs ratissent eux-mêmes les bunkers avec leurs pieds et leurs clubs.
- Sur le parcours : les lave-balles et les poubelles sont neutralisés. Chaque personne doit rapporter ses déchets à son domicile.
- Les clubs ne peuvent être partagés et prêtés entre les joueurs.

Location de matériel :

- Voitures de golf :
 - o Elles doivent être conduites par une même personne pendant la totalité du parcours.
 - o 2 personnes ne pourront s'asseoir en même temps dans la voiturette (exception : 2 personnes qui vivent sous le même toit ou qui sont venues au golf dans la même automobile).



SHERATON

New Caledonia Deva
Spa & Golf Resort